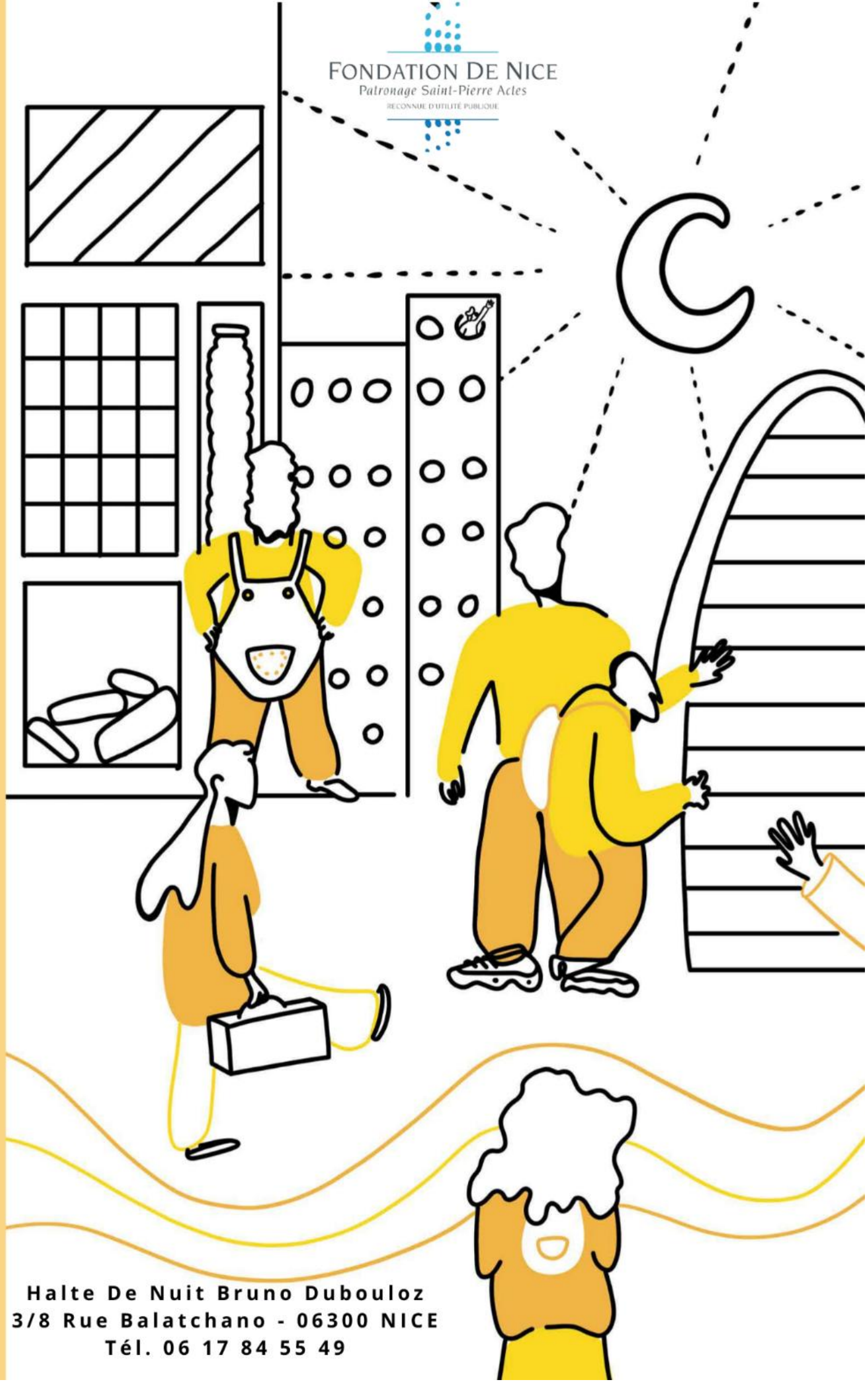


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025 HDN

FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Halte De Nuit Bruno Dubouloz
3/8 Rue Balatchano - 06300 NICE
Tél. 06 17 84 55 49

Introduction

Depuis décembre 2004, la Fondation de Nice, subventionnée par l'Etat et la Ville de Nice, a ouvert la Halte De Nuit Bruno Dubouloz (HDN), permettant ainsi à des personnes sans domicile de bénéficier, de manière inconditionnelle et gratuite, d'un lieu d'accueil pour la nuit. Ce dispositif, à utilité sociale forte, a évolué au cours du temps et depuis 2020, a diminué sa capacité d'accueil tout en faisant évoluer son accueil et ses prestations.

La HDN, ouverte toute la nuit et toute l'année (365 jours), a pour mission l'accueil, l'écoute et la mise à l'abri du public Sans Domicile Stable. La HDN propose, outre une mise à l'abri temporaire, des prestations d'hygiène, un repas, un accès à des soins en lien avec les partenaires existants.

Les prestations et objectifs de l'accompagnement :

La Halte De Nuit Bruno Dubouloz offre aux personnes sans logement, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit.

Les personnes mises à l'abri peuvent se restaurer, se laver, accéder à des soins de première nécessité et rencontrer une équipe accueillante, qui les écoute et les oriente si besoin.

La HDN est un lieu d'accueil à "bas seuil d'exigence" qui cherche à être au plus près des besoins des usagers. Elle est complémentaire des autres types d'hébergements d'urgence existants sur la ville de Nice.

La HDN est un lieu d'accueil, anonyme et sans jugement.

Les personnes seules ou en couple sont accueillies comme elles se présentent, à savoir avec leurs problèmes d'addictions (tabac, alcool, substances psychoactives), leurs problèmes psychiatriques, leur état de souffrance psychique, une hygiène parfois relative et aussi avec leur animal de compagnie.

Pour rappel, depuis janvier 2024, les personnes sont orientées par le 115 qui dépend désormais directement du SIAO.

Les places dédiées et l'occupation de la HDN sont directement identifiées sur le SI SIAO.

La capacité d'accueil à la Halte De Nuit est en 2025 de 28 hommes (et 2 places d'urgence pour les Samus Sociaux) et de 21 places femmes (et 1 place d'urgence pour les Samus Sociaux).

Une priorité est donnée aux personnes les plus vulnérables (en fonction de l'âge, de l'état de santé...).

Les personnes les plus vulnérables peuvent être positionnées sur un statut de « récurrentes » (en lien avec le 115 et les partenaires sociaux).

Cela permet de « sécuriser » à minima les personnes qui en ont le plus besoin.

Le délai maximum de mise à l'abri est de 90 jours.

Une fois accueillies dans les locaux de la HDN, les personnes sont informées du règlement de fonctionnement qui se veut souple et adapté.

Les personnes en état d'ébriété, sous l'emprise de stupéfiants ainsi que les personnalités difficiles, sont accueillies dans la limite de la gestion en collectivité, ceci afin de s'adapter aux publics les plus marginalisés et désocialisés.



La disponibilité des personnels accueillants et le contexte de la nuit permettent, pour certaines personnes, de rompre l'isolement dans lequel elles se trouvent la journée, seules, livrées à elles-mêmes. Ce contexte, moins conventionnel que dans un bureau, peut permettre aux personnes d'évoquer leur histoire et leur parcours de vie et facilite la création d'une relation de confiance.

L'organisation de l'accompagnement :

La HDN est ouverte tous les soirs à partir de 16h (depuis le 24/11/2025), et jusqu'à 7h45 du matin.

Chaque personne qui entre doit s'inscrire de façon anonyme ou pas, afin de permettre de renseigner les tableaux de bord à fournir à la DDETS.

Elle reçoit un kit hygiène et le nécessaire de literie.

Les hommes et les femmes sont accueillis dans deux bâtiments distincts.

Au-delà de sa mission principale qui est la mise à l'abri, la HDN peut orienter et mettre en lien des personnes avec les différentes structures du dispositif social et sanitaire.

L'accueil et l'hébergement se fait à partir de 16h pour tous.

A partir de l'admission, les personnes doivent rester dans l'espace de la Halte de Nuit. Cette mesure mise en place courant septembre a pour objectif de limiter les allers-venus et favoriser un climat plus apaisé avec le voisinage.

Afin d'accompagner au mieux les personnes hébergées par la Halte De Nuit, des partenariats se sont créés ou renforcés :

- En externe avec les acteurs de terrain : SIAO 06, le 115 et PAU d'ALC, le CCAS, Le Samu Social de la Mutualité Française et celui de la Croix Rouge, l'Inter Secours Nice, La Pass, Solidarité 06, l'Oasis, le 44, Mir, Les Anges de Monaco, ...

Une permanence d'Evaluation Sociale a été mise en place en partenariat avec le SIAO 06 depuis mai 2025. Dans ce cadre 130 entretiens ont été réalisés auprès de 86 personnes différentes. Ce dispositif a rapidement montré son efficacité par des solutions plus adaptées trouvées aux personnes (SAE, nuitée hôtelière, pension de famille...).

Il permet également de réorienter les personnes vers un accompagnement social favorable à l'ouverture (ou réouverture) des droits et par la même l'accès à des solutions de droits communs.

- En interne avec les services de la Fondation de Nice : Epicerie Solidaire Solid'Actes (fourniture d'inventaires alimentaires ou d'hygiène), Service Migrants (permanence une fois par semaine), l'Equipe mobile emploi (une permanence une fois par mois et orientation à la demande), Csapa, Caarud, ...



I. Prestations proposées à la Halte De Nuit

- ✦ Hébergement
- ✦ Repas
- ✦ Petit déjeuner
- ✦ Collation
- ✦ Douche
- ✦ Bagagerie
- ✦ Buanderie
- ✦ Vêtements, sous-vêtements : dons de salariés de la Fondation, de l'épicerie Solidaire, d'Abi 06, de particuliers
- ✦ Atelier esthétique/coiffure en partenariat avec l'association Solidarité 06
- ✦ Domiciliation
- ✦ Accès internet : ordinateurs, et wifi pour connexion téléphone portable
- ✦ Ecoute pour créer ou recréer du lien
- ✦ Fourniture de protections menstruelles (partenariat Planning familial 06 et association Une voix pour Elles)
- ✦

II. Les moyens en 2025

Ressources humaines :

- 1 Directrice du secteur accompagnement social et médico-social
- 1 coordinateur à temps plein
- 4,5 agents d'accueil à temps plein (+0,5 ETP depuis le 24/11)
- 4 surveillants de nuit à temps plein
- 1 agent technique (0.12 ETP)
- 1 agent administratif (0,05 ETP)

Prestataires extérieurs :

- Prestation quotidienne d'entretien des locaux
- Prestation repas quotidienne (Entreprise d'insertion : Forum Jorge François)

Locaux :

La Fondation de Nice met à disposition deux immeubles sis au 3 et 8 rue Balatchano à Nice.



Le bâtiment femmes

Situé au 8 rue Balatchano, il couvre une surface d'environ 120 m² et est aménagé pour 20 places.

Au rez-de-chaussée

- un espace d'accueil servant de réfectoire ou salle commune de détente, lecture avec une télévision,
- un espace numérique avec 2 postes ordinateurs,
- un espace bien-être (esthétique),
- une bagagerie,
- une buanderie.

Au 1^{er} étage

- 4 chambres collectives équipées de sanitaires et douches.

Le bâtiment hommes

Situé au 3 rue Balatchano, il couvre une surface de 200 m² et est aménagé pour 26 places. C'est un grand dortoir organisé en deux mezzanines et un espace central.

Au rez-de-chaussée

- un espace collectif avec un téléviseur et un poste informatique,
- des sanitaires : urinoirs, WC, douches avec équipement pour personnes à mobilité réduite,
- un espace bureau pour les intervenants et les entretiens avec les personnes hébergées,
- une cuisine.

Au 1^{er} étage, en mezzanines

- deux espaces de couchage de chaque côté du bâtiment, avec chacun un sanitaire.

III. Bilan quantitatif sur la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Ouverture sur 52 semaines sans fermeture estivale.

- Pour rappel la capacité d'accueil en 2025 est de 49 personnes (28 hommes et 21 femmes).

Les nuitées

Période	Nuitées effectuées		Taux d'occupation
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
01/01/2025 au 31/12/2025	10 925	7 318	102%



Nombre de personnes accueillies en hébergement sur la période

Période	Effectif total	Hommes	Femmes
01/01/2025 au 31/12/2025	340	190	150

Répartition par âge des personnes accueillies à la HDN

Tranche d'âge	Hommes	%	Femmes	%
18/24 ans	5	3%	12	8%
25/44 ans	30	16%	28	19%
45/59 ans	69	36%	58	38%
60 ans et +	86	45%	52	35%
TOTAL	190	100%	150	100

IV. L'année 2025 a été marquée par deux événements majeurs :

1) La Halte De Nuit « Bruno Dubouloz » a fêté ses 20 ans le mardi 22 avril 2025

Dès midi, la Halte a ouvert ses portes pour un déjeuner partagé où chacun était le bienvenu. L'ambiance musicale a été festive grâce à Tom, DJ bénévole.

A partir de 17h, une fresque éphémère et participative, réalisée par les personnes accueillies et la photographe Mélissa WAUCQUIER a été présentée sur la façade de la Halte De Nuit.

Marie-Dominique SAILLET, Présidente de la Fondation de Nice et Jennifer SALLES, Adjointe au Maire de Nice, Déléguée aux Séniors et aux Solidarités ont pris la parole avant de dévoiler une plaque commémorative.

Cette journée festive a été rendue possible grâce à l'engagement de l'équipe de la Halte, des personnes accompagnées mais aussi des donateurs privés.

Merci à la photographe Mélissa WAUCQUIER qui a mis en lumière les hommes et femmes accueillis à la Halte, l'équipe et les bénévoles.



Merci à l'ensemble des participants, financeurs, partenaires, mécènes, personnes accompagnées...



« Que chacun devienne librement épanoui »

Bruno Dubouloz a été le Directeur Général jusqu'en 2002 de l'association du Patronage Saint-Pierre Actes, devenue Fondation de Nice.

Par son engagement, son humanisme et son enthousiasme, Bruno Dubouloz continue à inspirer nos actions.

2) Le climat dans le quartier du Port et principalement autour de la Halte De Nuit

Le climat dans le quartier du Port et principalement autour de la Halte De Nuit s'est fortement « tendu », marqué par des nuisances récurrentes liées à l'alcoolisation massive, aux incivilités (urine sur la voie publique, bagarres, regroupements) et aux plaintes croissantes du voisinage (habitants, pompiers et familles).

Les difficultés signalées par le voisinage et les riverains concernent principalement des actes survenant en journée et/ou en dehors de la zone immédiate de la Halte De Nuit. Ces actes sont parfois commis par des usagers de la Halte, mais pas exclusivement.

Depuis l'interdiction de la mendicité et la régulation de la présence des personnes sans domicile dans le quartier de la place Garibaldi, celles-ci ont eu tendance à se déplacer vers le secteur du port et de la Halte. Cela a entraîné un afflux de personnes, avec les difficultés que cela implique.

La collaboration avec la Police Municipale vise actuellement à sensibiliser et responsabiliser les personnes accueillies à la Halte De Nuit quant aux comportements qu'elles adoptent en dehors de cet espace, afin d'éviter que ceux-ci ne nuisent à l'image de la structure.

Nous avons anticipé l'accroissement de cette difficulté. En effet, depuis le 1er février 2025, nous avons suspendu le dispositif dit des « passages » afin de préserver l'environnement.



Ce dispositif, qui avait pour objectif de proposer la mise à disposition d'une douche, de sanitaires, de bornes téléphoniques, d'une collation et d'une distribution alimentaire, répondait certes à de forts besoins, mais il générait également un afflux important de personnes devant la Halte De Nuit.

La question des toilettes publiques manquantes perdure et accentue les tensions.

La situation est jugée suffisamment sensible pour éviter tout contact direct avec les riverains, dont les esprits sont « trop échauffés » actuellement.

Face à ces nuisances, au fort mécontentement des habitants du quartier et afin d'apaiser le climat, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services de la Mairie et notamment la Police Municipale, et sommes arrivés aux décisions suivantes :

- Retrait des chaises extérieures pour limiter les attroupements ;
- Négociations pour donner accès aux toilettes via le Secours Populaire ;
- Pression sur Intermarché pour limiter la vente d'alcool aux personnes déjà ivres, étude d'un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique ;
- Rondes régulières de la police municipale et échanges accrus avec l'équipe de la Halte ;
- Menace implicite de fermeture estivale si les nuisances s'aggravent.

La Fondation de Nice, a également mis en place la présence, un soir par semaine (pendant l'été), d'un salarié du CAARUD afin de sensibiliser, accompagner les personnes accueillies à la Halte De Nuit sur les consommations addictives et notamment celles liées à l'alcool.

Les évolutions observées (réunion de suivi, fin juillet) :

- Retrait des chaises efficace : moins de stagnation devant la Halte ;
- Accès aux toilettes : peu d'avancées, pistes alternatives (toilettes événementielles) ;
- Alcoolisation : arrêtés renforcés le soir, mais contournement possible sur d'autres débits ;
- Police : coopération renforcée, rondes régulières dissuasives, personnel de la Halte plus réactif.
- Obligation de rester dans l'espace de la HDN après l'admission (17h puis 16h maintenant) : bien que limitant la liberté des personnes, cette mesure se montre efficace au regard des retours des riverains.
- Ouverture à 16h (depuis le 24/11) pour éviter le « croisement » des SDS avec les écoles : mesure trop récente pour en mesurer les impacts.

Résultats : amélioration relative, baisse des plaintes (effet conjugué aux vacances d'été et départ des riverains).

Climat à ce stade : apaisement partiel, mais vigilance car risque de reprise des tensions dès septembre (retour de vacances du voisinage).

Perspectives et propositions à venir :

- Accentuer les maraudes de jour pour éviter la présence prolongée des publics dans la rue.



- Identifier et traiter les cas les plus complexes avec le SIAO/DDETS/ARS.
- Mise en place d'actions complémentaires par la Ville :
 - Camion médicalisé (infirmière + psychologue) dès septembre.
 - Regroupement des distributions alimentaires dans des lieux fermés.

Le climat autour de la Halte De Nuit a oscillé en 2025 entre tension et amélioration fragile. Les mesures prises sur le dernier trimestre 2025 montrent un impact positif, mais les problèmes structurels (alcoolisation, absence de sanitaires, concentration du public dans l'espace public) persistent.

Le travail collaboratif et partenarial engagé doit permettre de solutionner, apaiser le climat dans le quartier du port et autour de la Halte et permettre un accueil et une mise à l'abri du public dans de bonnes conditions.



Indicateurs 2025

- Taux d'occupation annuel : 102 % ;
- Nombre total de personnes hébergées : 340 ;
 - Dont 150 femmes et 190 hommes ;
 - Dont 0 personne de moins de 18 ans ;
 - Dont 138 personnes de plus de 60 ans (52 femmes et 86 hommes) ;
- Nombre total de nuitées : 18 243 ;
 - Dont 10 925 pour des hommes ;
 - Dont 7 318 pour des femmes ;
- Typologie des publics accueillis : personnes isolées uniquement ;
- Taux d'occupation des places : 102 % ;
- Délai moyen de séjour : non évalué (NE) ;
- Nombre d'événements indésirables graves (EIG) en 2025 : 5 ;
- Délai moyen de vacance entre deux attributions : 0 jour ;
- Places mises à disposition du SIAO : 49 places ;
 - Dont 28 pour des hommes ;
 - Dont 21 pour des femmes ;
- Places renseignées dans l'outil SI-SIAO : 49 places.





Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.